École de puériculture de la Faculté de médecine de Paris. Programme.

Numéro d'inventaire : 1978.04085
Type de document : prospectus, catalogue publicitaire
Imprimeur : Émancipatrice (L')
Date de création : 1941 (vers)
Description : Dépliant imprimé, 3 volets.
Mesures : hauteur : 213 mm ; largeur : 138 mm
Notes : Document présentant l'Ecole de puériculture et son programme et comportant un questionnaire à remplir par les candidates à l'admission. L'école prépare aux diplômes d'État d'Infirmières Hospitalières et d'Assistantes Sociales. La dernière page ("Situations") précise les divers débouchés et donne les salaires de base en janvier 1941. Conservation: voir boîte enseignement féminin.
Mots-clés : Prospectus, règlements, statuts d'établissements
Métiers de la santé et de l'action sociale
Filière : Enseignement technique et professionnel
Niveau : Supérieur
Nom de la commune : Paris
Nom du département : Paris
Autres descriptions : Langue : Français
Nombre de pages : 5

UNIVERSITÉ DE PARIS

ÉCOLE DE PUÉRICULTURE
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

26, Boulevard Brune, PARIS (14e)

COMITÉ DIRECTEUR

Président : M. le Professeur **Baudouin,** Doyen de la Faculté de Médecine de Paris;
Vice-Président : M. le Professeur **Couvelaire;**
Membres : MM. les Professeurs **Lereboullet, Nobécourt;**
Membres à titre consultatif : Mlle **Greiner,** Surveillante générale de l'Ecole; M. **Du Pasquier,** Trésorier.

PROGRAMME

L'Ecole de Puériculture prépare aux diplômes d'Etat d'Infirmières Hospitalières (2 ans), d'Assistantes Sociales (2 ans 1/2); pour les deux diplômes : 3 ans.

Le programme comprend un enseignement théorique et pratique donné dans les différents services de l'Ecole, dans les hôpitaux, les dispensaires d'hygiène sociale et Services sociaux agréés par le Ministère de l'Intérieur (Secrétariat d'Etat à la Famille et à la Santé).

CONDITIONS D'ADMISSION. — Etre pourvue du baccalauréat ou du diplôme de fin d'études secondaires ou du brevet supérieur; à défaut de l'un de ces titres, avoir passé avec succès l'examen probatoire dont les épreuves sont fixées par le Ministère (une rédaction sur un sujet général, 2 problèmes d'arithmétique), et qui a lieu ~~au début d'octobre.~~ en juillet

Etre âgée de 19 ans au 31 décembre, et de 35 ans au plus;
Adresser au Directeur de l'Ecole, avant le 1er septembre :

1) Une demande d'admission (pour les postulantes mineures, cette demande doit être approuvée par les parents ou les tuteurs);
2) Un extrait de naissance;
3) Un extrait de casier judiciaire;
4) Copie légalisée des diplômes antérieurs;
5) Deux photographies d'identité (format réglementaire);
6) Deux lettres de références;
7) Un certificat de bonne santé qui n'exclut pas l'examen passé à l'Ecole;
8) Un certificat de vaccination antivariolique, antityphoïdique et antidiphtérique;
9) Un certificat de dentiste constatant le bon état de la denture;
10) Le questionnaire ci-joint.

Les demandes seront soumises à la Commission de l'Enseignement, qui statuera.

Droits d'inscription pour les internes : 40 francs par mois, payables le 1er de chaque mois. Le premier versement mensuel est de 60 francs.

Droits d'inscription pour les externes : 150 francs par mois, payables le 1er du mois.

Droit d'immatriculation pour toutes les élèves à la Faculté de Médecine : 240 francs par an.

Des bourses et fractions de bourses peuvent être accordées par l'Etat (les demandes doivent être faites avant le 15 juillet, sur formulaires spéciaux).

DISCIPLINE : Les élèves sont tenues d'observer le règlement de l'Ecole. Toute infraction à la discipline est soumise au Comité Directeur pour sanctions pouvant aller du blâme à l'exclusion.

L'uniforme est obligatoire à partir du 2e mois. Aussitôt après la probation, si elle a été satisfaisante, l'Ecole donne toutes indications pour se procurer un manteau, un chapeau, une jupe, un corsage lavable, un sweater. Les blouses de travail avec tabliers et voiles se trouvent à l'Economat à la rentrée.

VACANCES : Les élèves ont droit à un mois de vacances par an (Juillet ou août); l'Ecole leur donne en général six jours pour les fêtes du Nouvel An, et six jours pour celles de Pâques.

INTERNAT (obligatoire pour les jeunes filles ne vivant pas dans leur famille à Paris) : Prix de pension, 760 francs par mois, payables le 1er de chaque mois, comprenant : logement, nourriture, éclairage, chauffage.

Les élèves apportent leurs draps, serviettes de table et de toilette, deux sacs à linge (une couverture de laine et une couverture de coton sont fournies par l'Ecole).

Pour tous renseignements, Mme Greiner, Surveillante générale, reçoit le lundi, de 10 heures à midi, et le vendredi, de 14 à 16 heures.

PREMIÈRE ANNÉE D'ÉTUDES

(*commune aux Infirmières hospitalières et aux Assistantes Sociales*)

ENSEIGNEMENT PRÉLIMINAIRE ..... 1 mois

ENSEIGNEMENT THÉORIQUE :

Introduction générale.
Les différentes transformations au cours de la vie humaine.
Les grandes influences favorables ou défavorables.
Le malade.
Les répercussions de la maladie sur la vie familiale.
Soins aux grands malades.
— — femmes enceintes et aux nouveau-nés.
— — enfants de la naissance à la puberté.
Maladies contagieuses et parasitaires.
Les grands fléaux sociaux :
Mortalité infantile.
Tuberculose.
Maladies vénériennes.
Alcoolisme.
Maladies mentales.
Pharmacie.
Hygiène générale :
Air — eau — sol — habitation — alimentation.
La protection de la santé publique.
Assistance sociale :
Evolution de la notion d'assistance vers le service social.
Les établissements d'assistance.
Notions générales d'assistance.
Entretiens et conférences de psychologie.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE :

Médecine adultes ..... 3 mois
Chirurgie ..... 1 —
Maternité ..... 1 —
Médecine infantile ..... 3 —
Service social d'enfants ..... 2 —

DEUXIÈME ANNÉE

Infirmières hospitalières

ENSEIGNEMENT THÉORIQUE :

1) Soins aux enfants malades.
Soins aux malades atteints d'affections médicales.
Soins aux malades mentaux.
Soins aux malades atteints d'affections chirurgicales et médico-chirurgicales.
2) Chirurgie générale.
Services spéciaux : ophtalmologie,
oto-rhyno-laryngologie,
voies urinaires,
orthopédie.
3) Notions de physiothérapie.
4) Hygiène et pathologie coloniales.
5) Pharmacie.
6) Droit.
7) Législation :
Législation relative à l'hygiène générale;
— — à la lutte contre les fléaux sociaux;
— d'assistance et d'aide sociale;
relative à la prévoyance et à l'épargne.
Assurances sociales.
8) Morale professionnelle.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE :

Chirurgie adultes et enfants ..... 5 mois
Médecine adultes ..... 2 —
Médecine enfants et contagieux ..... 1 —
Dermato-syphiligraphie et spécialités ..... 3 —

Assistantes médico-sociales

ENSEIGNEMENT THÉORIQUE :

1) La *vie physique* et la *vie mentale :*
Protection de l'enfance.
Lutte contre les fléaux sociaux.
Hygiène mentale.
Autres maladies à incidences sociales.
2) La *vie économique dans ses rapports avec le service social :*
Notions élémentaires d'organisation professionnelle et économique.
3) La *vie sociale :*
Psychologie.
Pédagogie et éducation.
Démographie et sociologie.
Droit.
Législation du travail.
Economie domestique et technologie alimentaire.
4) Assistance — *aide sociale* — service social.
La protection légale de la famille, de l'enfant, de l'adulte, du vieillard.
Les grandes lois de solidarité nationale et sociale.
Les allocations familiales et les assurances sociales.
La protection de la jeunesse et les loisirs.
Histoire de l'assistance et du service social.
Le service social et son fonctionnement.
5) Morale professionnelle.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE :

Hygiène sociale :
Dispensaire de prophylaxie de la tuberculose ..... 3 à 4 mois
Dispensaire de syphiligraphie ..... 2 mois
Dispensaire de l'enfance ..... 2 à 3 mois
Assistance sociale :
A fixer au choix :
Service social d'Habitations à Bon Marché .....
Caisses d'Assurances sociales .....
Usines .....
Service social des Cheminots .....
Caisses d'allocations familiales .....
Enfance en danger moral .....
Centres sociaux .....
} 6 à 8 mois

Questionnaire pour Candidate à l'Admission

CANDIDATE interne / ou / externe } rayer la mention inutile

Nom et prénoms :

Adresse :

Lieu et date de naissance :

Nationalité : Etat civil :

Nombre d'enfants, si la candidate est mariée :

Instruction :

Occupation depuis la fin des études :

Remarques particulières :

PARENTS

Nom du père : de la mère :

Adresse :

Profession :

2 références en dehors de la famille :